



Appui aux porteurs de projets européens de recherche et d'innovation L'action de la Région Ile-de-France

Aela Menguy

*Sous-Direction de la Recherche et de l'Innovation
Région Ile-de-France*

A l'origine de l'initiative régionale

- **Complexité** des programmes communautaires et **professionnalisation** de la gestion de projets: « une barrière à l'entrée »
- **Manque de visibilité** de l'information sur les programmes européens.
- La spécificité de l'Ile de France : un **grand nombre d'acteurs et de multiples réseaux d'appui**

Les objectifs et la démarche

- **Soutenir la participation des acteurs franciliens** aux programmes européens de recherche et d'innovation
- **Coordonner** les actions de la Région Ile-de-France en matière de recherche et d'innovation avec les initiatives communautaires (**pôles de compétitivité, domaines d'intérêt majeur**)
- **Diffuser l'information** via les structures franciliennes **existantes** partenaires de la Région (CRITT, porteurs de projets, centres de ressources...) et **agir en concertation** avec les différents réseaux d'appuis (OSEO, PCN, Cellules Europe)

Les dispositifs de la Région IDF

- Sur **appels à propositions annuels** lancés par la Région: dispositif SEPPE (environ 900 000 € par an)
 - **Soutien au montage de propositions (phase amont)** pour les coordonnateurs de programmes européens (projets intégrés, réseaux d'excellence, STREP...)
Soutien des activités liées à la réalisation du projet européen(**phase aval**) mais non prises en compte dans le contrat avec la Commission européenne
- **Une aide dédiée aux PME, ARPPE**, instruite par les CRITT, en coordination avec l'opération AMORCE EUROPE (environ 300 000 € par an)

Des premiers retours positifs

- **L'aide « phase aval » : une complémentarité intéressante entre les niveaux régional et européen**
 - Appui fort à la dissémination des résultats vers les franciliens
 - Aide à la gestion
 - Exploitation des résultats des projets
 - Consolidation de la stratégie européenne des organismes
- **Vers Amorce Europe 2**

Quelques points clés

- **Importance de la logique de réseau**
- **Des spécificités régionales**
- **Ouverture européenne des dispositifs régionaux :**
 - **L'exemple du réseau INNET dans le cadre de l'appel INNOV-9 (FP6, volet « innovation ») : Vers une coordination des politiques de soutien aux partenariats technologiques internationaux des PME**